AVIGNON UNIVERSITÉ	**Proposition DE** **PRIME DE RESPONSABILITE PEDAGOGIQUE** **SERVICE DE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE** **ANNEE 2021-2022**

LISTE DES PRP

RESPONSABILITE	PRP (VOLUME MAX)	Nb.	Total Max.
Master 1 et 2 en apprentissage	90 h / niveau	4	360 h
Master 2 en apprentissage	80 h	1	80 h
Mention Licence Professionnelle en apprentissage : - responsabilité - coordination de parcours supplémentaires	 80 h 15 h / parcours	 8 4	 640 h 60 h
Parcours de Licence Professionnelle en apprentissage :	80 h	2	160 h
Diplôme Universitaire dans une Licence Professionnelle : - si le coût complet de la LP seule est couvert - si le coût complet de la LP seule n'est pas couvert	 50 h 30 h	 3 3	 150 h 90 h
Diplôme Universitaire : - responsabilité - session supplémentaire si le coût complet est couvert si le coût complet n'est pas couvert	 50 h 30 h 10 h	 6 5 5	 300 h 150 h 50 h
DAEU A et B	50 h / parcours	2	100 h
Certification professionnelle	40 h / session	1	40 h
Formation Labellisée ou Qualifiante	25 h / session	2	50 h
Total Max.			**2090 h**

Pour une même formation associée à une prime dans l'UFR de rattachement et au SFTLV, les primes ne sont pas cumulables. La prime versée par le SFTLV vient en complément de celle versée par l'UFR pour atteindre le plafond indiqué dans le tableau ci-dessus.

Proposition DE
PRIME DE RESPONSABILITE PEDAGOGIQUE

SERVICE DE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

ANNEE 2021-2022

FORMATIONS DIPLOMANTES EN APPRENTISSAGE

Animation pédagogique

- **Avec l'équipe pédagogique** animation/co-animation de 3 réunions/an : une réunion de rentrée préparatoire, une réunion à mi-parcours, une réunion de fin de diplôme pouvant être couplée avec le jury de fin d'année. Un canevas de l'ordre du jour des réunions est proposé au SFTLV en lien avec le référentiel qualité QUALIOPI. Des éléments peuvent être ajoutés par les responsables de formations.
- **Avec la promotion** animation/co-animation de 3 réunions/an : une réunion de rentrée (présentation de l'équipe pédagogique, calendrier de la formation, programme, compétences attendues, présentation de l'équipe administrative, livret étudiants d'accueil et d'apprentissage, présentation des services d'AU etc), une réunion à mi-parcours (bilan intermédiaire) et une réunion de fin d'année (bilan final).
- **Présidence du (des) jury(s)** de délivrance des crédits ECT et du diplôme.
- Prendre en charge **les VAPP et les VAE** de la formation dans les conditions afférentes.
- Constitution d'une **équipe pédagogique avec des membres titulaires de l'établissement pour permettre le maintien du diplôme** au sein de l'établissement et le respect de la législation.
- **Participation aux actions de communications** comme les mâtinés porte ouverte et le salon virtuel de l'établissement.

Apprentissage et référentiel qualité (QUALIOPI)

- Etre garant : de la **constitution de l'équipe enseignante**, des enseignements effectués en FOAD, des feuilles et attestations de présences et de toutes attestions nécessitant le visa de responsable pédagogique.
- **Enquêtes de satisfaction et d'insertion** : s'assurer que les enquêtes ont bien été planifiées et exécutées et assurer leur diffusion et leur exploitation.
- Appliquer et assurer le déploiement des missions et du **cahier des charges de l'apprentissage.**
- Avoir pris connaissance de la démarche qualité et s'inscrire pleinement dans celle-ci au sein du SFTLV et du CFA EPURE pour répondre aux **audits de certifications et de suivi QUALIOPI.**
- Participer aux **rencontres du CFA EPURE** et aux réunions de SFTVL élargies aux responsables pédagogiques.

Accréditation et certification

- Responsabilité de la rédaction des documents liés à l'accréditation du diplôme.
- Participation en tant que responsable au comité de rédaction du dossier d'accréditation.
- Participation à l'écriture ou réécriture de la fiche RNCP associée au diplôme.
- Initier et soumettre les demandes modification de la maquette de la formation.

Equilibre financier

- Accompagner le CFA EPURE et le SFTLV pour garantir la justification des couts contrats à France Compétence au regard des couts complets de portage de la formation.
- Œuvrer à la garantie de l'équilibre budgétaire nécessaire à l'ouverture et au déploiement de la formation en coûts complets, notamment via le nombre d'étudiants inscrits et les appels de fonds au CFA EPURE.

AVIGNON UNIVERSITÉ	**Proposition DE** **PRIME DE RESPONSABILITE PEDAGOGIQUE** **SERVICE DE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE** **ANNEE 2021-2022**

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE ou FORMATIONS LABELLISEES OU QUALIFIANTES

Animation pédagogique

- **Avec l'équipe pédagogique** animation/co-animation de 3 réunions/an : une réunion de rentrée préparatoire, une réunion à mi-parcours, une réunion de fin de diplôme pouvant être couplée avec le jury de fin d'année. Un canevas de l'ordre du jour des réunions est proposé au SFTLV en lien avec le référentiel qualité QUALIOPI. Des éléments peuvent être ajoutés par les responsables pédagogiques.
- **Avec la promotion** animation/co-animation de 3 réunions/an : une réunion de rentrée (présentation de l'équipe pédagogique, calendrier de la formation, programme, compétences attendues, présentation de l'équipe administrative, livret étudiants, présentation des services d'AU etc), une réunion à mi-parcours (bilan intermédiaire) et une réunion de fin d'année (bilan final).
- **Présidence du (des) jury(s)** de délivrance de la formation.
- Constitution d'une **équipe pédagogique avec des membres titulaires de l'établissement pour permettre le maintien de la formation** au sein de l'établissement et le respect de la législation.
- **Participation aux actions de communications** comme les mâtinés porte ouverte et le salon virtuel de l'établissement.

Référentiel qualité (QUALIOPI)

- Etre garant : de la **constitution de l'équipe enseignante**, des enseignements effectués en FOAD, des feuilles et attestations de présences et de toutes attestions nécessitant le visa de responsable pédagogique.
- **Enquêtes de satisfaction et d'insertion** : s'assurer que les enquêtes ont bien été planifiées et exécutées et assurer leur diffusion et leur exploitation.
- Avoir pris connaissance de la démarche qualité et s'inscrire pleinement dans celle-ci au sein du SFTLV pour répondre aux **audits de certifications et de suivi QUALIOPI.**
- Participer aux réunions de SFTVL élargies aux responsables pédagogiques.

Accréditation et certification

- Responsabilité de la rédaction des documents liés à la formation.
- Participation en tant que responsable au comité de rédaction du dossier d'accréditation.
- Participation à l'écriture ou réécriture pour enregistrement au RNCP.
- Initier et soumettre les demandes modification de la maquette de la formation.

Equilibre financier

- Œuvrer à la garantie de l'équilibre budgétaire nécessaire à l'ouverture et au déploiement de la formation en coûts complets en cohérence avec France Compétences.

	FONCTION OU ENTITE	NOM	DATE
REDACTEUR	Directeur FTLV	Fabien Monnet	21 janvier 2022